
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 13 SEPT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00531 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Ingénieurs en Sciences Pharmaceutiques, session 2022.

Ce sont :

INGÉNIEURS EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO YOUSOUF	306963H	B16836306	18/12/90
2°	ILBOUDO SAYOUBA	345312G	B10917925	16/12/88
2°	DAKISSAGA PAULIN	306960K	B13845057	12/01/90
2°	BALMA TEWENDE AIME	332382J	B17296789	09/05/91
5°	OUEDRAOGO BOUKARI	312925D	B13175645	31/12/87
5°	OUEDRAOGO JUSTIN	306959X	B13951884	31/12/92
7°	OUBA TENIBAALA LAMBERT	312924V	B16496983	16/09/85
8°	ILBOUDO MINATA	332381C	B17475745	31/12/90

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National